

“l'établissement de la suprématie des Boërs dans l'Afrique méridionale, que des préparatifs militaires avaient été organisés secrètement sur une grande échelle dans ce dessein. Il est évident aussi que les négociations engagées pour arriver à une solution pacifique des difficultés survenues entre Boërs et Anglais ont été subitement rompues par un ultimatum qui déclarait la guerre au bout de quelques heures, à moins que l'Angleterre ne retirât ses troupes de sa propre colonie et ne fermât à ses transports ses ports africains. Il n'y a pas d'erreur sur l'intention. L'invasion du territoire britannique a été accompagnée par des déclarations répétées, annexant ce territoire à la République boër. Il est toujours légitime et parfois nécessaire de résister à l'invasion et à l'annexion, *vi et armis*”. Et c'est après ce passage que le cardinal ajoutait : “It is now a question of something more than of what is lawful. The question is, shall the British Empire be allowed to fall to pieces by supineness and by want of determination and self-denial? The answer is, no.” Comme on le voit, il y a une différence considérable entre ce texte et la version française qui a d'abord été publiée.

Sans doute, l'opinion de Son Eminence quant à la justice de la guerre est discutable; mais on ne peut lui reprocher d'avoir déclaré indifférente cette question de justice.

* * *

J'avais annoncé, dans ma dernière chronique, que Paul Déroulède avait été condamné à deux ans de prison pour complot contre la sûreté de l'État. J'avais été victime d'une dépêche mal rédigée. La condamnation à deux ans de prison était pour un incident d'audience. Souffrant, pouvant à peine se tenir debout, M. Déroulède était venu faire devant la Haute Cour une déclaration en faveur de son ami M. Marcel Habert. Le procureur général ayant discuté avec acharnement cette déclaration, Déroulède, emporté par la douleur et le ressentiment du traitement qu'il subissait depuis des mois, a prononcé les paroles suivantes : “En venant ici, j'avais fait pour Marcel Habert un effort pénible. Après ce qui vient d'être dit, et n'ayant